

LES LECTURES DU DIMANCHE

Lecture du livre du prophète Sophonie, So 3, 14-18a

Pousse des cris de joie, fille de Sion ! Éclate en ovations, Israël ! Réjouis-toi, de tout ton cœur bondis de joie, fille de Jérusalem ! Le Seigneur a levé les sentences qui pesaient sur toi, il a écarté tes ennemis. Le roi d'Israël, le Seigneur, est en toi. Tu n'as plus à craindre le malheur. Ce jour-là, on dira à Jérusalem : « Ne crains pas, Sion ! Ne laisse pas tes mains défaillir ! Le Seigneur ton Dieu est en toi, c'est lui, le héros qui apporte le salut. Il aura en toi sa joie et son allégresse, il te renouvellera par son amour ; il exultera pour toi et se réjouira, comme aux jours de fête. »

Lecture de la première lettre de saint Paul aux Philippiens, Ph 4, 4-7

Frères, soyez toujours dans la joie du Seigneur ; je le redis : soyez dans la joie. Que votre bienveillance soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. Ne soyez inquiets de rien, mais, en toute circonstance, priez et suppliez, tout en rendant grâce, pour faire connaître à Dieu vos demandes. Et la paix de Dieu, qui dépasse tout ce qu'on peut concevoir, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc, Lc 3, 10-18

En ce temps-là, les foules qui venaient se faire baptiser par Jean lui demandaient : « Que devons-nous faire ? » Jean leur répondait : « Celui qui a deux vêtements, qu'il partage avec celui qui n'en a pas ; et celui qui a de quoi manger, qu'il fasse de même ! » Des publicains (c'est-à-dire des collecteurs d'impôts) vinrent aussi pour être baptisés ; ils lui dirent : « Maître, que devons-nous faire ? » Il leur répondit : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. » Des soldats lui demandèrent à leur tour : « Et nous, que devons-nous faire ? » Il leur répondit : « Ne faites violence à personne, n'accusez personne à tort ; et contentez-vous de votre solde. » Or le peuple était en attente, et tous se demandaient en eux-mêmes si Jean n'était pas le Christ. Jean s'adressa alors à tous : « Moi, je vous baptise avec de l'eau ; mais il vient, celui qui est plus fort que moi. Je ne suis pas digne de dénouer la courroie de ses sandales. Lui vous baptisera dans l'Esprit Saint et le feu. Il tient à la main la pelle à vanner pour nettoyer son aire à battre le blé, et il amassera le grain dans son grenier ; quant à la paille, il la brûlera au feu qui ne s'éteint pas. » Par beaucoup d'autres exhortations encore, il annonçait au peuple la Bonne Nouvelle.

PRESBYTÈRE, 13 place Saint-Sernin, 31000 Toulouse Tél. 05 61 21 80 45

Permanence du lundi au samedi de 10h à 12h et le mardi de 14h à 17h.

accueil@basilique-saint-sernin.fr

SALLES PAROISSIALES ST-SERNIN : 5, rue des Cuves St-Sernin

(passage à gauche du presbytère)

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

Basilique Saint-Sernin : Dimanche : 9h 00, 10h 30, 18h30.

Notre-Dame du Taur : Samedi 18h 30 – Dimanche 10h (*in English*) : 11h 30

Saint-Hilaire : Dimanche 10h (avec une liturgie de la Parole pour les enfants)

CONFESSIONS et PERMANENCE SACERDOTALE à Notre-Dame du Taur :

SEMAINE : Du lundi au vendredi, de 16h à 18h / **DIMANCHE À ST SERNIN** : 17h

UNITE PASTORALE SAINT-SERNIN

www.basilique-saint-sernin.fr

**BASILIQUE SAINT-SERNIN
NOTRE-DAME DU TAUR – SAINT-HILAIRE
SAINT-PIERRE DES CHARTREUX**



Dimanche 13 décembre 2015

3^{ème} Dimanche de l'Avent, année C.

La Loi de 1905, séparation des Églises et de l'État, a 110 ans.

Il y a cent dix ans était promulguée la loi relative à la séparation des Eglises et de l'Etat dans un contexte de tension extrême entre l'Eglise catholique et la représentation nationale. Cent dix ans d'une mise en œuvre de cette loi dans un esprit d'apaisement, de sagesse et de conciliation ont permis de trouver de justes équilibres. Si cette loi organisait une « séparation », elle n'instaurait pas une « mise à l'écart » ou « une ignorance » des religions. Son article 1^o affirme « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » Il s'agit donc d'une loi voulant favoriser l'exercice des libertés. En 1905 le mot « laïcité » n'apparaît pas dans le texte de la loi. Il le sera plus tardivement pour préciser que l'Etat est laïc, c'est-à-dire qu'il ne privilégie aucune religion et que dans son fonctionnement il les respecte toutes, veillant seulement à ce que leur exercice ne perturbe pas l'ordre public. L'Eglise catholique, depuis des décennies maintenant, ne remet pas en cause cette loi. Elle la respecte. Pour autant, elle constate qu'un courant de pensée existe dans notre pays pour passer d'une laïcité de l'Etat à une laïcisation de la société. Certains voudraient que l'ensemble de la vie en société soit laïque et que les citoyens croyants n'expriment et ne vivent leur foi que dans un strict espace privé de plus en plus réduit, voire même caché. Nul ne peut ignorer ou récuser le rôle que l'Eglise a pris et prend dans des domaines essentiels de la vie de notre pays au cours de son histoire et encore maintenant ; que l'on songe à l'éducation, la santé, la culture, l'engagement social, le soutien familial, la présence auprès des jeunes ou la solidarité. La foi chrétienne promeut le dialogue au sein de la société française. On peut même penser qu'elle a contribué à la reconnaissance de la dignité de chaque personne humaine comme à celle du vivre ensemble dans une société devenue plurielle. Le contexte si particulier de notre pays aujourd'hui nécessite de demeurer vigilant dans l'exercice de la laïcité de l'Etat et dans le respect des convictions diverses des citoyens. Evitons la stigmatisation des croyants qui mène à une réduction croissante de leurs possibilités de vivre et de s'exprimer comme citoyens. Croire que réduire leur expression au strict cadre de la vie privée favoriserait la paix sociale est une illusion et une erreur. Cette attitude favorisera l'émergence de courants et d'attitudes fondamentalistes qui pourront s'appuyer sur le sentiment d'être méprisés, rejetés, ignorés ou incitera à se replier sur des formes de vie communautaristes. C'est ensemble que nous réussirons à imaginer et construire l'avenir de notre pays dans le respect de chacun, en reconnaissant l'apport de tous à la collectivité. La loi de 1905 permet cela. .../...

CALENDRIER

Di. 13/12 :

16h00 : Cathédrale : Ouverture de la Porte Sainte.

Lu. 14-Ma 15/12

Le Curé est en formation pastorale à Lourdes.

Ma. 15/12 :

18h : Basilique : Célébration de l'Avent avec le Catéchisme

Me. 16/12 :

14h30 : Réunion du groupe biblique à la salle paroissiale ou presbytère

Je. 17/12 :

10h-16h : Réunion des Doyens.

Ve. 18/12 :

10h15 : SMSNN : Messe de l'Avent.

19h : Salle Mc Carthy, Dalbade, Prépa JMJ.

Ve. 25/12 :

11h45 : Basilique : Messe de Noël de la Communauté Bangladaise.

Di. 27/12 :

19h45 : Salle paroissiale : Ciné-club : la Rivière sans retour avec Marilyn Monroe, présenté par P. Galinier.

BAPTEMES

St Sernin :

Le 13/12 : Alexandre Benquet

Le 22/12 : Georges Jouglà

Le 27/12 : Jules Létinier

St Hilaire :

Le 20/12 : Louis Roques

OBSEQUES CHRETIENNES

St Hilaire :

Simone Quercy, 90 ans.

MESSES EN SEMAINE

Saint-Sernin :

Du lundi au samedi à 9h.

Mardi à 8h15 en forme extraordinaire.

Notre-Dame du Taur :

Du lundi au vendredi à 18h30.

Le mardi : adoration jusqu'à 19h30.

JUBILE DE LA MISERICORDE

Annoncer, célébrer et vivre la miséricorde sont les trois dimensions de ce Jubilé.

Annoncer - Un chemin de miséricorde, dans la basilique à compter 16/12.

- Des rencontres pour un **parcours de découverte de l'Esprit de miséricorde** tous les mardis du 9/2 au 22/03 à 20h à la salle paroissiale de NDT...

Célébrer - Ouverture de la porte sainte à St-Etienne, le 13/12 à 16h.

- **Le sacrement du Pardon** est proposé en paroisse (du lundi au vendredi à NDT de 16h à 18h et à St Sernin les dimanches à 17h)

Vivre - les Soupes de Carême à l'Ostalada mais aussi en famille, en communauté, tous les jours poser des gestes de miséricorde...

Le monde en sera transformé.

INTENTIONS DE PRIERES DU PAPE POUR DECEMBRE 2015

Universelle :

Pour que nous puissions tous faire l'expérience de la miséricorde de Dieu, qui ne se lasse jamais de pardonner.

Pour l'évangélisation :

Pour que les familles, en particulier celles qui souffrent, trouvent dans la naissance de Jésus un signe de profonde espérance.

CONFIRMATION DES JEUNES

La Confirmation est le sacrement qui déploie la puissance du Baptême dans nos vies. Un groupe destiné aux jeunes collégiens et lycéens du centre-ville propose un parcours de préparation les dimanche **31/01, 06/03, 3/04** de 10h à 15h30 à la Dalbade. Prévoir un pique-nique. Retraite le **14-15-16/05** à Lourdes. Inscriptions : 06 60 99 30 46.

MESSES DE NOËL

ST-SERNIN :

Jeudi 24 : Minuit (veillée à 23h30)

Vend. 25 : 10h30 et 18h30

N-D du TAUR :

Jeudi 24 : 20h30 / Vend. 25 : 11h30

ST-HILAIRE :

Jeudi 24 : 19h30 / Vend. 25 : 10h

CONCERT À ST SERNIN

CONCERT de NOËL

VENDREDI 18 DECEMBRE à 20H

par la MAÎTRISE DE TOULOUSE,

Direction : Mark OPSTAD

Orgue : Michel BOUVARD et ses élèves :

Jemima STEPHENSON

et Makoto JAMES.

Au programme : Musique pour Noël et extraits de la Messe Solennelle de JEAN LANGLAIS.

Participation aux frais conseillée : 5 €

LES MOMENTS MUSICAUX DE NOTRE-DAME DU TAUR

Du samedi 28/11 au 19/12

et le je. 24/12 à 17h :

- **19/12 : A. MARCELLO, J. S. BACH, M. DUPRÉ, F. MENDELSSOHN et J. ALAIN** par M. SEELIGMÜLLER à l'orgue et V. DURO au saxophone
- **24/12 : L-C. DAQUIN, C. BALBASTRE, A. GUILMANT, C. FRANCK et A. MARTY** par J-C. GUIDARINI.

Entrée libre

CRECHE VIVANTE

Une crèche vivante sera proposée le **Samedi 19/12 à partir de 14h**. A la fois, statique, place de la Trinité et itinérante dans les rues de Toulouse. Elle rappellera le mystère de Noël. Vous pouvez vous associer à cette action missionnaire en participant à la chorale, en vous habillant en santou pour accompagner la marche ou par vos dons. Contact : crechevivantetoulouse@gmail.com

Encore faut-il qu'elle soit appliquée avec vigilance et respect. C'est notre volonté, notre exigence et notre engagement.

Mgr Georges PONTIER, Pdt de la Conférence des Evêques de France.

REFRAIN DE LA PU EN AVENT

**Rorate Caeli de super
et nubes pluant justum**

*Que les cieux distillent la rosée,
que les nuages répandent la justice*

TRESOR DE LA FOI

*Prends-moi, Seigneur,
dans la richesse divine de ton silence,
plénitude capable de tout combler en mon âme.
Fais taire en moi ce qui n'est pas toi,
ce qui n'est pas ta présence toute pure,
toute solitaire, toute paisible.*

*Impose silence à mes désirs,
à mes caprices, à mes rêves d'évasion,
à la violence de mes passions.*

*Couvre par ton silence,
la voix de mes revendications,
de mes plaintes.*

*Imprègne de ton silence
ma nature trop impatiente de parler,
trop portée à l'action extérieure et bruyante.*

*Impose même silence à ma prière,
pour quelle soit élan vers toi ;
Fais descendre ton silence
jusqu'au fond de mon être
et fais remonter ce silence vers toi
en hommage d'amour !*

St Jean de la Croix (1542-1591), DENIER DE L'EGLISE

Avant la fin de l'année, le Diocèse rappelle la nécessité de la participation des paroissiens au **DENIER DE L'EGLISE 2015**. Cette contribution volontaire est indispensable pour donner à l'Église les moyens de sa mission. Merci à tous ceux qui ont déjà contribué au **DENIER 2015** comme à tous ceux qui vont le faire.